

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2024-44**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'article de loi visant à transposer diverses dispositions techniques de la directive (UE) 2021/2167 relative aux gestionnaires de crédits et aux acheteurs de crédits ;

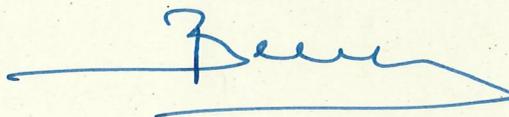
En ayant délibéré lors de sa séance du 25 avril 2024,

**Émet un avis favorable sur le projet d'article de loi susvisé.**

Fait le 25 avril 2024.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Christophe BORIES